



## FICHE D'AGRÉMENT POUR UN SERVICE RAPIDE DE TRANSPORT D'EAU (SRTE-1)

### Information de base :

Essai mené par : \_\_\_\_\_ Date de l'essai : \_\_\_\_\_

Municipalité : \_\_\_\_\_ Service d'incendie : \_\_\_\_\_

Service d'assistance automatique : \_\_\_\_\_

Décrire d'où vient l'aide et indiquer la distance de déplacement : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### Sites de remplissage utilisés durant l'essai :

Numéro du site de remplissage	Distance entre le site d'essai et le site de remplissage

### Sites de remplissage à la disposition du service d'incendie :

	Nom	Emplacement des sites de remplissage	Type de source d'eau disponible pour remplissage	Eau disponible à la source	Distance routière de la caserne (km)
1					
2					
3					
4					
5					



**Service d'inspection des assureurs incendie**  
AU SERVICE DES ASSUREURS ET DES MUNICIPALITÉS

255, boul. Crémazie Est, 2e étage  
Montréal, Québec  
H2M 1M2

**T** : 514.735.3561  
**Sans frais** : 1.800.263.5361  
**F** : 514.844.0777

Un service offert par Opta  
Intelligence informationnelle  
**www.coteincendie.ca**  
**www.optaintel.ca**



### Sites d'essai à la disposition du service d'incendie

Site d'essai	Emplacement des sites d'essai	Distance de la caserne (km)	Latitude et longitude	Distance routière de la caserne (km)
1				
2				
3				
4				
5				

**Emplacement du site d'essai choisi :**

Pourquoi avoir choisi ce site d'essai?


Commentaires/croquis

--



Description des sites de remplissage utilisés durant l'essai (noter les problèmes d'accès, temps de rotation inappropriés, signalisation, plateformes de chargement)


Si des poteaux d'incendie pressurisés sont utilisés au site de remplissage, est-ce que des essais de débit ont été effectués?	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
---	------------------------------	------------------------------

Point de départ du camion-citerne pour le site d'essai choisi :

Camion-citerne	Emplacement	Distance du point de départ au site d'essai (km)	Capacité au début de l'essai	Équipé d'une citerne souple

Sites de remplissage utilisés durant l'essai :

Nom	Emplacement	Distance entre le site d'essai et le site de remplissage	Type de source d'eau	Eau disponible à la source





**Données sur l'essai :**

Quantité d'eau disponible au site de l'essai : \_\_\_\_\_

Heure du début de l'essai (le jour de l'essai): \_\_\_\_\_

Diamètre de la lance (taille de l'orifice) : \_\_\_\_\_ Coefficient : \_\_\_\_\_

Temps requis pour les 200 premiers gal. imp./mn selon le chronomètre : \_\_\_\_\_

Lecture du pitot : \_\_\_\_\_

Diamètre du tuyau d'aspiration : \_\_\_\_\_ Matériau composant le tuyau d'aspiration : \_\_\_\_\_

Longueur du tuyau d'aspiration : \_\_\_\_\_ Hauteur d'aspiration durant l'essai : \_\_\_\_\_

Pompes portatives et capacité de pompage utilisée pendant l'essai (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

---

---

---

Décrire la façon dont le service relie les citernes portatives entre elles (si non décrite sur les feuilles de spécification des citernes portatives) : \_\_\_\_\_

---

---

---

---



Lecture des données de l'essai :

Temps (minutes)	Lecture du pitot	Débit calculé (gal. imp./mn)	Lecture de la jauge de débit	Tours /minute	Lecture de la jauge d'aspiration	Temp. moteur	Lecture du pitot manuel
(pour atteindre 200 gal. imp./mn)							
+5							
+10							
+15							
+20							
+25							
+30							
+35							
+40							
+45							
+50							
+55							
+60							
+65							
+70							
+75							
+80							
+85							
+90							
+95							
+100							
+105							
+110							
+115							
+120							

Formule de Hazen-Williams pour le calcul du débit

Les résultats en mesures impériales sont en pouces et lb/po<sup>2</sup>. Les mesures métriques en m/mn et kPa.

GAL AM./MN –  $Q = 29.84cd^2\sqrt{P}$

GAL IMP./MN –  $Q = 24.84cd^2\sqrt{P}$

L/MN –  $Q = 0.0666cd^2\sqrt{P}$



No d'unité	Capacité	Caserne	Emplacement de départ	Site de remplissage

	Arrivée	Départ	Quantité	Durée du trajet	Durée de tombée
1 <sup>er</sup> cycle					
2 <sup>e</sup> cycle					
3 <sup>e</sup> cycle					
4 <sup>e</sup> cycle					
5 <sup>e</sup> cycle					
6 <sup>e</sup> cycle					
7 <sup>e</sup> cycle					

No d'unité	Capacité	Caserne	Emplacement de départ	Site de remplissage

	Arrivée	Départ	Quantité	Durée du trajet	Durée de tombée
1 <sup>er</sup> cycle					
2 <sup>e</sup> cycle					
3 <sup>e</sup> cycle					
4 <sup>e</sup> cycle					
5 <sup>e</sup> cycle					
6 <sup>e</sup> cycle					
7 <sup>e</sup> cycle					

No d'unité	Capacité	Caserne	Emplacement de départ	Site de remplissage

	Arrivée	Départ	Quantité	Durée du trajet	Durée de tombée
1 <sup>er</sup> cycle					
2 <sup>e</sup> cycle					
3 <sup>e</sup> cycle					
4 <sup>e</sup> cycle					
5 <sup>e</sup> cycle					
6 <sup>e</sup> cycle					
7 <sup>e</sup> cycle					



No d'unité	Capacité	Caserne	Emplacement de départ	Site de remplissage

	Arrivée	Départ	Quantité	Durée du trajet	Durée de tombée
1 <sup>er</sup> cycle					
2 <sup>e</sup> cycle					
3 <sup>e</sup> cycle					
4 <sup>e</sup> cycle					
5 <sup>e</sup> cycle					
6 <sup>e</sup> cycle					
7 <sup>e</sup> cycle					

Préparé par :

Nom et titre du responsable : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nous vous remercions de nous faire parvenir les documents dûment complétés. N'hésitez de communiquer avec un de nos spécialistes pour toute question ou bien en adressant un courriel à [info@coteincendie.ca](mailto:info@coteincendie.ca).

*Le Service d'inspection des assureurs incendie<sup>MD</sup> (SIAI) établit et distribue à l'industrie de l'assurance de dommages au Canada les Classements d'assurance incendie pour les habitations et les entreprises pour fins de production de la prime d'assurance incendie.*

[www.coteincendie.ca](http://www.coteincendie.ca)



## FICHE DE COLLECTE DES POINTS D'EAU EN ASPIRATION (SRTE-2)

Municipalité \_\_\_\_\_ Région : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Emplacement du point d'alimentation en aspiration (adresse municipale, rues transversales les plus proches, etc.) : \_\_\_\_\_

Donnez (si elles sont disponibles) la latitude et la longitude en format décimal : \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ Long.: \_\_\_\_\_

Système de référence cartographique utilisé (préférentiellement NAD83) : \_\_\_\_\_

Avez-vous joint une carte détaillée montrant l'emplacement du point d'aspiration ? Oui  Non

Le point d'aspiration se trouve-t-il à moins de 8 km routiers d'un poste de pompier ? Oui  Non

Type de masse d'eau : Plan d'eau statique  Cours d'eau  Citerne

Autre (précisez)  : \_\_\_\_\_

Nom de la masse d'eau: \_\_\_\_\_

Pour les masses d'eau, annexe une attestation, par un ingénieur, un hydrologue ou un géologue agréés, un spécialiste de la conservation des sols ou un spécialiste fédéral des eaux de surface, du débit maximum que le point d'alimentation en aspiration peut fournir pendant au moins deux heures durant une sécheresse de l'ampleur de celle qui survient en moyenne tous les 50 ans. (Le SIAI peut renoncer à l'attestation pour les masses d'eau de très grandes dimensions.)

L'attestation est-elle jointe ? Oui  Non

Débit maximum attesté: \_\_\_\_\_ l/mn Capacité disponible attestée : \_\_\_\_\_ litres

Propriété : Publique  Privée

Si le point d'alimentation en aspiration est privé, annexe un document signé par le propriétaire autorisant l'utilisation de ce dernier par les pompiers.

L'autorisation est-elle jointe ? Oui  Non  S/O



**Service d'inspection des assureurs incendie**  
AU SERVICE DES ASSUREURS ET DES MUNICIPALITÉS

255, boul. Crémazie Est, 2e étage  
Montréal, Québec  
H2M 1M2

**T** : 514.735.3561  
**Sans frais** : 1.800.263.5361  
**F** : 514.844.0777

Un service offert par Opta  
Intelligence informationnelle  
[www.coteincendie.ca](http://www.coteincendie.ca)  
[www.optaintel.ca](http://www.optaintel.ca)



Y a-t-il une colonne d'aspiration ? Oui  Non

Taille de la sortie d'eau: \_\_\_\_\_ Mm Diamètre du tuyau : \_\_\_\_\_ mm Longueur du tuyau: \_\_\_\_\_ m

Le filetage de raccord de la colonne est-il compatible avec celui du tuyau d'aspiration de l'autopompe ? Oui  Non

Niveau d'eau minimum permis au-dessus de la prise : \_\_\_\_\_ m

Y a-t-il une voie d'accès en dur convenable pour l'aspiration par l'autopompe ? Oui  Non

Détails de l'autopompe qui serait normalement utilisée à cet endroit :

Nom/Numéro de l'autopompe : \_\_\_\_\_ Débit : \_\_\_\_\_ l/mn

Longueur de tuyau nécessaire : \_\_\_\_\_ m Diamètre du tuyau : \_\_\_\_\_ mm

Cette autopompe est-elle d'office un véhicule de première intervention pour les incendies d'immeubles ? Oui  Non

Débit maximum obtenu au moyen de l'autopompe ci-dessus : \_\_\_\_\_ l/mn

Hauteur d'aspiration statique maximum en cas de sécheresse : \_\_\_\_\_ m

Immeubles commerciaux situés dans un rayon de 304,8 m du point d'alimentation en aspiration :

Adresse : \_\_\_\_\_ Nom de l'immeuble/occupant : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Nom de l'immeuble/occupant : \_\_\_\_\_

*Le Service d'inspection des assureurs incendie<sup>MD</sup> (SIAI) établit et distribue à l'industrie de l'assurance de dommages au Canada les Classements d'assurance incendie pour les habitations et les entreprises pour fins de production de la prime d'assurance incendie.*

[www.coteincendie.ca](http://www.coteincendie.ca)



## FICHE DES NOTES PRISES AU SITE DES ESSAIS (SRTE-3)

Municipalité de \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

La date:
L'officier en charge :
La localisation des essais:
Description de l'autopompe utilisée:
Le nom de l'opérateur/conducteur de l'autopompe:
Le nom de l'officier en charge de l'alimentation en eau:
La capacité du transporteur (camion citerne) No.1:
La capacité du transporteur (camion citerne) No.2:
La capacité du transporteur (camion citerne) No.3:
La capacité du réservoir portatif No. 1
La capacité du réservoir portatif No. 2 :
La capacité du réservoir portatif No. 3 :
La capacité du réservoir portatif No. 4 :
Quels camions citernes transportent les réservoirs portatifs:
Camion citerne No. 1 – Distance du point de départ:
Nom de la route, localisation rue principale :
Camion citerne No. 2 – Distance du point de départ:
Nom de la route, localisation :
Camion citerne No. 3 – Distance du point de départ:
Nom de la route, localisation :
Camion citerne No. 4 – Distance du point de départ:
Nom de la route, localisation:
La limite de vitesse indiquée: 90 kilomètres
La Sûreté du Québec (ou police régionale) avisée ? :
Les clignotants et la sirène utilisés ? : non
La quantité de l'eau disponible au tout début des essais:
Temps enregistré du début des essais:
Le temps requis pour commencer le débit d'eau d'extinction:
Le temps requis pour obtenir un débit d'eau constant:
La première lecture de la pression dynamique au tube Pitot: psi
Le débit d'eau constant obtenu en dedans de 5 minutes ? : gallon par minute
La durée des essais : minute



Service d'inspection des assureurs incendie  
AU SERVICE DES ASSUREURS ET DES MUNICIPALITÉS

255, boul. Crémazie Est, 2e étage  
Montréal, Québec  
H2M 1M2

T : 514.735.3561  
Sans frais : 1.800.263.5361  
F : 514.844.0777

Un service offert par Opta  
Intelligence informationnelle  
[www.coteincendie.ca](http://www.coteincendie.ca)  
[www.optaintel.ca](http://www.optaintel.ca)



Le débit d'eau constant à obtenir: Débit maximal obtenu : _____ Débit moyen obtenu : _____
Le diamètre de la lance utilisée: _____
La lecture de la pression dynamique au tube Pitot requise psi pour obtenir le débit d'eau constant désiré: en moyenne _____ psi lors du test
Le diamètre et le matériel du boyau d'aspiration utilisé: _____
La hauteur de l'aspiration du boyau d'alimentation de la pompe: _____ mètres
La longueur du boyau d'aspiration: _____ mètres

Notes additionnelles enregistrées au site des essais effectués:

AUTOPOMPE							
Temps en Minutes	Pression au pitot	Débit Gal. imp./min	Manomètre À la sortie	Manomètre À l'aspiration	Tours minute	Température du moteur	Remarques
1							
5							
10							
20							
30							
40							
60							
100							

La description des essais effectués:

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### Notes additionnelles sur les essais effectués

Estimé de la quantité d'eau transportée au site des essais (en gallons)	
Quantité réelle de l'eau transporté/livré au site des essais	
Estimé des quantités d'eau laissées dans les citernes	
La durée des essais d'écoulement de l'eau	
La moyenne des débits d'eau obtenus lors des essais	
L'heure de la fin des essais	

*Le Service d'inspection des assureurs incendie<sup>MD</sup> (SIAI) établit et distribue à l'industrie de l'assurance de dommages au Canada les Classements d'assurance incendie pour les habitations et les entreprises pour fins de production de la prime d'assurance incendie.*

[www.coteincendie.ca](http://www.coteincendie.ca)



## FICHE DE COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'INSPECTION DES FACILITÉS DE LA PROTECTION INCENDIE POUR LES SECTEURS DÉPOURVUS DE CONDUITES D'AQUEDUC (SANS POTEAUX D'INCENDIE) – (SRTE-4)

MUNICIPALITÉ DE \_\_\_\_\_ DATE \_\_\_\_\_

### A. Exigences additionnelles concernant l'alimentation en eau par les appareils d'intervention du service d'incendie, incluant :

1. Lorsque des camions citernes sont utilisés pour le transport de l'eau en relais, le volume de leurs capacités est réduit de 10%, en tenant compte du renversement (spillage) lors du remplissage et du déversement incomplets.

Le temps du voyage de l'appareil est calculé selon la formule suivante :

$$T = 0,65 + 2,75 D \text{ où } T = \text{les minutes et } D = \text{le nombre de kilomètres.}$$

(1,7 miles X 1,61 Km)

Une vitesse moins rapide sera utilisée pour les appareils de moindre capacité motrice et pour ceux dont l'équipe doit étendre des longueurs de tuyaux d'incendie.

Le taux de l'écoulement du système de transporteurs d'eau en relais sera aussi affecté par le taux de remplissage et de déversement des camions citernes ainsi que par le volume de l'eau utilisable des citernes portatives sur le lieu de l'incendie.

Un crédit additionnel peut être accordé pour les appareils qui répondent de la caserne ou du poste d'incendie des municipalités voisines, dépendant des facilités de communication, de la manière dont les alarmes d'incendie sont traitées, de l'entraînement entre les services d'incendie, des facilités de la communication sur le lieu de l'incendie, ainsi que du temps de l'arrivée des appareils sur le lieu de l'incendie.

### B. Veuillez nous transmettre une carte à l'échelle (numérique, si possible) qui indique :

1. Les limites de la municipalité ou du territoire protégé par le service d'incendie.

Toutes les routes utilisables par les appareils d'intervention sous n'importe quelles conditions climatiques (certifiées par le ministère du transport (Transport Québec) ou par d'autres services professionnels certifiés).



Service d'inspection des assureurs incendie  
AU SERVICE DES ASSUREURS ET DES MUNICIPALITÉS

255, boul. Crémazie Est, 2e étage  
Montréal, Québec  
H2M 1M2

T : 514.735.3561  
Sans frais : 1.800.263.5361  
F : 514.844.0777

Un service offert par Opta  
Intelligence informationnelle  
[www.coteincendie.ca](http://www.coteincendie.ca)  
[www.optaintel.ca](http://www.optaintel.ca)



Tous les ponts qui ne possèdent pas la capacité requise pour supporter solidement le poids des camions citernes transporteurs d'eau.

**NOTE :** Cette information est disponible à Transport Québec.

- La localisation des casernes (postes) d'incendie
- La localisation et le nom de la caserne d'un service d'incendie qui abrite un appareil d'intervention par une entente d'entraide automatique.
- La localisation et l'identification de chaque point d'eau (poteau d'incendie et/ou source d'eau/borne d'incendie sèche).
- Le nombre total de kilomètres de routes (zones urbaines, rurales, ville, canton) à l'intérieur du territoire protégé par le service d'incendie. Aussi, inclure le nombre de kilomètres de routes non pavées, en gravier.

**C. Veuillez nous transmettre une description de chaque points d'eau ainsi que :**

La capacité maximale du débit d'eau disponible du poteau d'incendie alimenté par le réseau d'aqueduc, ou d'une borne d'incendie sèche en se servant d'un arrangement d'une autopompe et de tuyaux d'incendie planifié à être utilisé à cet endroit, selon les résultats d'essais effectués.

**NOTE :** La capacité maximale du débit d'eau disponible du poteau d'incendie si les camions citernes sont alimentés directement de ce poteau d'incendie, en se servant de l'arrangement planifié à être utilisé à cet endroit, selon les résultats d'essais effectués.

Pour une réserve d'eau telle une citerne, un réservoir ou autre facilité de réserve; la quantité d'eau minimale disponible (à une hauteur maximale de 4,5 mètres (15 pieds) d'aspiration lors d'une période de sécheresse dont la fréquence moyenne est de 50 ans (circonstance qui est certifiée par un ingénieur professionnel)\*. Les débits maximum obtenus en se servant d'un arrangement d'une autopompe et de tuyaux d'incendie planifié à être utilisé à cet endroit, selon les résultats d'essais effectués.

3. Pour une source d'eau provenant d'un ruisseau, la quantité d'eau minimale disponible (à une hauteur maximale de 4,5 mètres (15 pieds) d'aspiration lors d'une période de sécheresse dont la fréquence moyenne est de 50 ans (circonstance qui est certifiée par un ingénieur professionnel)\*. Les débits maximum obtenus en se servant d'un arrangement d'une autopompe et de tuyaux d'incendie planifié à être utilisé à cet endroit, selon les résultats d'essais effectués.

4. Pour chacune des localisations, le nombre d'autopompes qui pourraient opérer  
Simultanément.



5. Pour chaque point d'eau, la distance à ce point d'eau à partir de chacune des casernes (postes) d'incendie d'où les appareils d'intervention proviennent.

Numero	Adresse de la caserne	Distance à partir du point d'eau

6. Une déclaration signée par le propriétaire du terrain où se situe le point d'eau privé autorisant son utilisation par le service d'incendie.

\* Il peut aussi être un hydrologue reconnu, un géologue certifié, un défenseur de l'environnement (Le Robert), ou un spécialiste fédéral en sources d'eau de surface.

**D. Veuillez nous transmettre une description d'un récent incendie ou d'une récente démonstration, ayant eu lieu à plus de 300 mètres (1 000 pieds) d'un poteau d'incendie, où un débit d'eau de 1 000 litres/minute (200 gal/min) ou plus a été fourni pour une période de plus de une heure, nous donnant les renseignements suivants :**

1. La localisation de l'incendie ou du lieu de l'exercice de démonstration \_\_\_\_\_
2. La date de l'évènement \_\_\_\_\_
3. Le nombre de camions citernes (s'ils ont été utilisés) qui ont été vidés simultanément \_\_\_\_\_
4. Le débit d'eau qui fût délivré \_\_\_\_\_ litres par minute
5. La distance du jet d'eau qui fût fourni \_\_\_\_\_ mètres
6. Le temps qu'a duré le jet d'eau \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ minute
7. Le nombre du personnel qui a participé à l'exercice ou à l'incendie, incluant une description de la fonction de chaque personne telle que : officier, pompier, opérateur de l'autopompe, opérateur de(s) camion(s) citerne(s), etc. nombre total \_\_\_\_\_

Nom _____	Rang _____	position _____	Camion _____
Nom _____	Rang _____	position _____	Camion _____
Nom _____	Rang _____	position _____	Camion _____
Nom _____	Rang _____	position _____	Camion _____
Nom _____	Rang _____	position _____	Camion _____
Nom _____	Rang _____	position _____	Camion _____
Nom _____	Rang _____	position _____	Camion _____



## 8. Les appareils d'intervention utilisés ainsi que les renseignements suivants pour chacun des tests pour le transport d'eau

1 Véhicule no \_\_\_\_\_ marque \_\_\_\_\_ Année \_\_\_\_\_ capacité de la pompe \_\_\_\_\_  
réservoir \_\_\_\_\_ municipalité \_\_\_\_\_ fonction \_\_\_\_\_

2 Véhicule no \_\_\_\_\_ marque \_\_\_\_\_ Année \_\_\_\_\_ capacité de la pompe \_\_\_\_\_  
réservoir \_\_\_\_\_ municipalité \_\_\_\_\_ fonction \_\_\_\_\_

3 Véhicule no \_\_\_\_\_ marque \_\_\_\_\_ Année \_\_\_\_\_ capacité de la pompe \_\_\_\_\_  
réservoir \_\_\_\_\_ municipalité \_\_\_\_\_ fonction \_\_\_\_\_

4 Véhicule no \_\_\_\_\_ marque \_\_\_\_\_ Année \_\_\_\_\_ capacité de la pompe \_\_\_\_\_  
réservoir \_\_\_\_\_ municipalité \_\_\_\_\_ fonction \_\_\_\_\_

5 Véhicule no \_\_\_\_\_ marque \_\_\_\_\_ Année \_\_\_\_\_ capacité de la pompe \_\_\_\_\_  
réservoir \_\_\_\_\_ municipalité \_\_\_\_\_ fonction \_\_\_\_\_

Le nom ou l'identification (manufacturier, l'année, le numéro)

La capacité de pompage de l'autopompe

La capacité du réservoir

La fonction (autopompe, autopompe citerne, etc.)

## 9. Les camions citernes utilisés ainsi que les renseignements suivants pour chacun :

1. numéro \_\_\_\_\_ marque \_\_\_\_\_ année \_\_\_\_\_ municipalité \_\_\_\_\_  
Capacité de la piscine \_\_\_\_\_ litres; capacité du réservoir \_\_\_\_\_ litres  
Capacité réelle \_\_\_\_\_ temps d'installation \_\_\_\_\_ min

2. numéro \_\_\_\_\_ marque \_\_\_\_\_ année \_\_\_\_\_ municipalité \_\_\_\_\_  
Capacité de la piscine \_\_\_\_\_ litres; capacité du réservoir \_\_\_\_\_ litres  
Capacité réelle \_\_\_\_\_ temps d'installation \_\_\_\_\_ min

3. numéro \_\_\_\_\_ marque \_\_\_\_\_ année \_\_\_\_\_ municipalité \_\_\_\_\_  
Capacité de la piscine \_\_\_\_\_ litres; capacité du réservoir \_\_\_\_\_ litres  
Capacité réelle \_\_\_\_\_ temps d'installation \_\_\_\_\_ min

4. numéro \_\_\_\_\_ marque \_\_\_\_\_ année \_\_\_\_\_ municipalité \_\_\_\_\_



Capacité de la piscine \_\_\_\_\_ litres; capacité du réservoir \_\_\_\_\_ litres  
Capacité réelle \_\_\_\_\_ temps d'installation \_\_\_\_\_ min

5. numéro \_\_\_\_\_ marque \_\_\_\_\_ année \_\_\_\_\_ municipalité \_\_\_\_\_  
Capacité de la piscine \_\_\_\_\_ litres; capacité du réservoir \_\_\_\_\_ litres  
Capacité réelle \_\_\_\_\_ temps d'installation \_\_\_\_\_ min

La capacité (quantité d'eau) totale:

La capacité (quantité d'eau) utilisable – La capacité totale moins ce qui ne peut pas être aspiré du réservoir

Le temps requis pour l'installation des équipements

Le nom (ou l'identification) des appareils d'intervention qui transportent chaque citernes portatives (piscines).

10. Une description de l'ensemble des opérations effectuées lors de l'exercice ou au cours de l'incendie.

**E. Advenant l'utilisation de différentes combinaisons d'appareils d'intervention et d'équipements pour les secteurs variés de la municipalité, inscrire les différentes combinaisons en incluant les renseignements décrits aux articles No. D-7 et D-8 ci haut, et indiquer ces secteurs, ces lieux sur la carte demandée.**

**F. Pour chacun des camions citernes utilisés, indiquer les temps réels requis pour vider le réservoir, ainsi que les temps réels requis pour remplir le réservoir en utilisant l'autopompe qui est normalement assignée pour le remplissage. Advenant l'utilisation d'une autre autopompe ayant une capacité de pompage différente, il faudra obtenir les différents temps requis pour chaque différente capacité de pompage des autopompes utilisées.**

NOTE : Les longueurs de temps actuels qui devront être enregistrés devront être les temps requis par les appareils pour parcourir au moins 60 mètres (200 pieds), se rendre sur les lieux, pour se placer en position, pour remplir, pour parcourir au moins 60 mètres (200 pieds) et retourner sur le site de l'exercice ou de l'incendie pour vider le réservoir.

**G. Lorsque l'alimentation en eau est effectuée par l'utilisation de tuyaux d'incendie, indiquer les temps requis par l'autopompe pour parcourir 60 mètres (200 pieds) à un point d'eau, connecter les tuyaux d'aspiration et les tuyaux d'alimentation et débiter le pompage. Si les points d'eau se constituent de poteaux d'incendie (réseau d'aqueduc) ou de bornes d'incendie sèches (avec aspiration), il faudra calculer les temps requis pour chacun des types d'alimentation.**



H. Lorsque l'alimentation en eau est effectuée par l'utilisation de tuyaux d'incendie, indiquer les longueurs et le diamètre des tuyaux d'incendie utilisés pour la durée des essais et indiquer le temps écoulé depuis le début du chargement des tuyaux d'incendie jusqu'au moment lorsqu'un jet d'eau constant est obtenu à l'autre bout des tuyaux d'incendie.

I. Veuillez nous transmettre la liste complète et à jour des inventaires des équipements de tous les appareils d'intervention et des équipements de réserve du service d'incendie de votre municipalité.

J. Lorsque l'utilisation d'un point d'eau exige, selon le temps de l'année, le besoin de creuser un trou dans la glace, il faut nous transmettre l'épaisseur maximale connue de la glace. Nous transmette, aussi, une déclaration qui nous explique (ou qui nous fournit) les détails relatifs à l'équipement utilisé, quel appareil d'intervention transporte l'équipement et, aussi, l'estimation du temps requis pour obtenir de l'eau au point d'eau lorsque la glace est à son épaisseur maximale.

K. Un accès plus rapide à un point d'eau peut être obtenu pour une autopompe par l'installation de bouches d'incendie sèches. Ceci est un agencement de tuyaux qui est similaire à celui d'un poteau d'incendie mais qui est conçu pour obtenir l'eau par aspiration. Dans les régions sujettes aux températures en bas du point de congélation, ces bornes d'incendie sèches peuvent éliminer le besoin de creuser des trous dans la glace.

*Se référer au standard No. 1142 de la N F P A intitulé : "Water Supply For Suburban and Rural Fire Fighting" \* Edition 2007, comme guide.*

*Le Service d'inspection des assureurs incendie<sup>MD</sup> (SIAI) établit et distribue à l'industrie de l'assurance de dommages au Canada les Classements d'assurance incendie pour les habitations et les entreprises pour fins de production de la prime d'assurance incendie.*

[www.coteincendie.ca](http://www.coteincendie.ca)



## FICHE DE COLLECTE DES DONNÉES DES AUTOPOMPES (SRTE-5)

Nom de la municipalité \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

N<sup>O</sup> \_\_\_\_\_ MARQUE \_\_\_\_\_ MODÈLE \_\_\_\_\_ ANNÉE \_\_\_\_\_

CAPACITE DU RÉSERVOIR \_\_\_\_\_ CAPACITÉ DE LA POMPE \_\_\_\_\_

HOMOLOGATIONS ET ESSAIS ULC \_\_\_\_\_ DATE \_\_\_\_\_

NOM DE L'OPÉRATEUR \_\_\_\_\_

NOMBRE DE BOYAUX \_\_\_\_\_ ÉTENDUS \_\_\_\_\_ DIMENSION DE LA LANCE \_\_\_\_\_

HEURE DE L'ALARME \_\_\_\_\_ HEURE D'ARRIVÉE DE L'AUTOPOMPE \_\_\_\_\_

DÉBUT DE L'ESSAI \_\_\_\_\_ FIN DE L'ESSAI \_\_\_\_\_

TEMPS MINUTE	LECTURE PITOT	PRESSIION SORTIE	PRESSIION ASPIRATION	VITESSE RPM	TEMP MOTEUR	DEBIT GPM	REMARQUE

REMARQUES

---

---

---

---

---

*Le Service d'inspection des assureurs incendie<sup>MD</sup> (SIAI) établit et distribue à l'industrie de l'assurance de dommages au Canada les Classements d'assurance incendie pour les habitations et les entreprises pour fins de production de la prime d'assurance incendie.*

[www.coteincendie.ca](http://www.coteincendie.ca)



Service d'inspection des assureurs incendie  
AU SERVICE DES ASSUREURS ET DES MUNICIPALITÉS

255, boul. Crémazie Est, 2e étage  
Montréal, Québec  
H2M 1M2

T : 514.735.3561  
Sans frais : 1.800.263.5361  
F : 514.844.0777

Un service offert par Opta  
Intelligence informationnelle  
[www.coteincendie.ca](http://www.coteincendie.ca)  
[www.optaintel.ca](http://www.optaintel.ca)



## FICHE DE COLLECTE DES DONNÉES DES CAMIONS CITERNES (SRTE-6)

Nom de la municipalité \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

1<sup>ER</sup> CAMION : \_\_\_\_\_ MARQUE \_\_\_\_\_ MODELE \_\_\_\_\_ ANNÉE \_\_\_\_\_

NOM DE LA MUNICIPALITÉ EN ENTRAIDE \_\_\_\_\_

CAPACITÉ DE LA CITERNE \_\_\_\_\_ CAPACITÉ DU RÉSERVOIR PORTATIF \_\_\_\_\_

DIMENSION DE LA SORTIE DE LA CITERNE \_\_\_\_\_ CAPACITÉ POMPE \_\_\_\_\_ GIPM

HOMOLOGATION ULC No : \_\_\_\_\_ NOM DE L'OPÉRATEUR \_\_\_\_\_

	HEURE D'ARRIVÉE	VIDANGE		HEURE DE DÉPART	REMARQUE
		DÉBUT	FIN		
1					
2					
3					
4					
5					
6					

2<sup>E</sup> CAMION : \_\_\_\_\_ MARQUE \_\_\_\_\_ MODELE \_\_\_\_\_ ANNÉE \_\_\_\_\_

NOM DE LA MUNICIPALITÉ EN ENTRAIDE \_\_\_\_\_

CAPACITÉ DE LA CITERNE \_\_\_\_\_ CAPACITÉ DU RÉSERVOIR PORTATIF \_\_\_\_\_

DIMENSION DE LA SORTIE DE LA CITERNE \_\_\_\_\_ CAPACITÉ POMPE \_\_\_\_\_ GIPM

HOMOLOGATION ULC No : \_\_\_\_\_ NOM DE L'OPÉRATEUR \_\_\_\_\_

	HEURE D'ARRIVÉE	VIDANGE		HEURE DE DÉPART	REMARQUE
		DÉBUT	FIN		
1					
2					
3					
4					
5					
6					

*Le Service d'inspection des assureurs incendie<sup>MD</sup> (SIAI) établit et distribue à l'industrie de l'assurance de dommages au Canada les Classements d'assurance incendie pour les habitations et les entreprises pour fins de production de la prime d'assurance incendie.*

[www.coteincendie.ca](http://www.coteincendie.ca)



Service d'inspection des assureurs incendie  
AU SERVICE DES ASSUREURS ET DES MUNICIPALITÉS

255, boul. Crémazie Est, 2e étage  
Montréal, Québec  
H2M 1M2

T : 514.735.3561  
Sans frais : 1.800.263.5361  
F : 514.844.0777

Un service offert par Opta  
Intelligence informationnelle  
[www.coteincendie.ca](http://www.coteincendie.ca)  
[www.optaintel.ca](http://www.optaintel.ca)